

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40. A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours. à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 31 Décembre 1865.

C'est aujourd'hui qu'expire le dernier jour de 1865; or, à la fin de chaque année, il est bon, il est sain, il est utile et profitable de jeter un coup d'œil en arrière. Comme les Egyptiens avaient coutume de juger leurs rois après leur mort et de faire alors le bilan de leur vie pour les louer ou les blâmer selon leurs œuvres, de même il nous semble juste d'examiner chaque année, à mesure qu'elle s'abîme dans l'océan des siècles. C'est une loi immuable que chaque pas du temps doit marcher vers un progrès nouveau. Les années stationnaires sont des époques de décadence (grâce à Dieu nous n'en sommes pas là); il est donc nécessaire de savoir si ce pas a réellement été fait et s'il n'a pas été fait en vain; il est bon de demander à ces douze mois passés à jamais quelle somme de bonheur ils nous ont apportée, quels projets utiles ils ont réalisés?

C'est dans le mois de novembre dernier qu'a été définitivement conclu entre la France et la Principauté le traité d'Union douanière qui doit inaugurer pour Monaco une ère nouvelle de prospérité.

Il faut bien le dire, le moindre obstacle effraie les voyageurs et ceux qui désiraient visiter notre belle Principauté étaient, pour la plupart, arrêtés par cette perspective d'ennuis et de tracasseries auxquels le touriste ne peut se soustraire, chaque fois qu'il se présente avec des bagages à un poste de douane. Maintenant que la circulation est libre, tous les touristes viendront à Monaco et apporteront dans la ville, le mouvement, la vie et le bien-être. Bientôt ce mouvement sera décuplé encore, quand le chemin de fer terminé facilitera davantage aux voyageurs l'accès de la Principauté.

Ce traité ne peut donc avoir que d'heureux résultats pour les habitants de Monaco; et l'année 1865 marquera certes comme une année progressive dans les annales de la Principauté. La politique élevée de Son Altesse Sérénissime a été couronnée d'un plein succès pendant cette année heureuse, et cette gloire du Prince doit rejaillir en bonheur sur le peuple qui est fier de vivre sous ses lois.

On lit dans le *Journal de Bruxelles* la correspondance suivante :

Paris, 17 décembre 1865.

Le 9 novembre dernier, a été signé à Paris un traité établissant une Union douanière entre la France et la

Principauté de Monaco, et déterminant plusieurs autres points relatifs aux postes et à la télégraphie, ainsi qu'à l'extradition réciproque des condamnés ou accusés, à la vente des poudres et tabacs, etc.

La position géographique de cette Principauté, presque entièrement enclavée dans l'empire français, rendait nécessaire le règlement des relations entre les deux États. Le port de Monaco, l'un des plus sûrs et des plus commodes de la Méditerranée, pouvait devenir quelque jour une entrée propice de la contrebande; l'extrême modicité du tarif des droits de douane perçus par le gouvernement princier, y aurait certainement attiré l'importation étrangère, dont la nature accidentée du territoire eût facilité l'introduction frauduleuse en France.

Depuis plusieurs années les négociations étaient pendantes, retardées par les revendications que le Prince élevait au sujet de ses biens personnels contre les communes de Menton et de Roquebrune, dont il avait cédé la souveraineté à la France par le traité du 2 février 1861. Déjà le Prince avait obtenu des arrêts favorables du tribunal de Nice et de la cour d'Aix; mais les intérêts de la France inspirant au gouvernement impérial le désir de la prompt conclusion du traité, Son Altesse Sérénissime, par un acte spontané mentionné au *Moniteur* du 18 mai 1865, fit abandon pur et simple entre les mains de l'Empereur de tous ses droits sur les biens en litige, dont l'importance était considérable.

C'était un témoignage de l'attachement traditionnel que les Princes de Monaco ont toujours porté à la France et dont les ancêtres de Charles III avaient, pendant des siècles, donné des preuves éclatantes.

Cette difficulté levée, on put signer le traité que le *Moniteur* a publié le 7 décembre. Le Prince y fait encore preuve de désintéressement; car en échange des avantages auxquels il renonce, il accepte pour une période de cinq années la très modique indemnité annuelle de vingt mille francs, tandis que les produits seuls de la douane de la Principauté, malgré le peu d'élévation des prix d'entrée, atteignaient, dit-on, environ 70,000 fr., et auraient sans aucun doute dépassé de beaucoup cette somme dans un délai prochain, par suite du chemin de fer qui va bientôt relier Monaco à Nice, et du nombre toujours croissant des étrangers qui visitent la Principauté.

L'Empereur, ne voulant pas rester en arrière de bons procédés, a conféré au Prince Charles III le grand cordon de la Légion d'honneur, qui est venu glorieusement s'ajouter aux nombreuses et éclatantes distinctions que Son Altesse Sérénissime a déjà reçues de la plupart des souverains de l'Europe.

F. PREVOST.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince Charles III est attendu à Monaco dans le courant du mois de Janvier.

On annonce également pour la même époque l'arrivée de S. A. S. Madame la Princesse Mère, ainsi que de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Guillaume de Wurtemberg et de Leurs enfants.

S. Exc. le Duc d'Acquaviva, Chargé d'Affaires de Monaco à Paris, a assisté, le 24 novembre, au dîner donné au Palais des Tuileries en l'honneur de LL. MM. le Roi et la Reine de Portugal.

A partir du 1^{er} janvier 1866, le bureau de douanes de Monaco sera ouvert à l'importation des marchandises taxées à plus de 20 francs par 100 kilogrammes ou spécialement dénommées dans l'article 8 de la loi française du 27 Mars 1817. Il sera, en outre, ajouté à la nomenclature des bureaux de douanes désignés par les lois des 21 Avril 1818 et 6 Mai 1841 pour l'admission en franchise des produits de l'île de Corse,

La *Gazette du Midi* publie la lettre suivante :
Monaco, 20 décembre 1865.

Monsieur le Rédacteur,

C'est seulement aujourd'hui que j'ai connaissance d'un article publié dans le numéro 10,120 de la *Gazette du Midi* et conçu de la manière suivante :

« Toulon, 13 décembre (correspondance particulière)

« On a écoulé hier, au bain de Toulon, deux forçats venant de la Principauté de Monaco. C'est la première fois qu'un pareil fait se présente: ce qui fait supposer que cette petite Principauté a été définitivement annexée à l'empire français. »

Je m'étonne que votre honorable journal, ordinairement bien informé, ait accueilli si légèrement l'étrange nouvelle de la prétendue annexion de la Principauté de Monaco à la France, qui, certainement, ne serait pas passée inaperçue sur le littoral de la Méditerranée, dans des villes situées à quelques heures de notre pays.

La vérité est que le nommé Castellini, né à Lunato, province de Brescia (Italie), récemment condamné par le tribunal criminel de la Principauté, à 20 ans de travaux forcés pour assassinat sur la personne de Bot-

tani, également italien, son camarade d'atelier, a été conduit au bague de Toulon, en vertu de l'article 21 de la convention signée le 9 novembre dernier entre S. M. l'Empereur des Français et S. A. S. le Prince de Monaco, dont le *Moniteur* du 7 décembre courant a publié le texte.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, insérer ma lettre dans un de vos plus prochains numéros et agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Gouverneur Général,
Baron IMBERTY.

LETTRÉ D'UN TOURISTE.

De Paris à Monaco ! vingt-quatre heures de voyage, rapide transition de l'hiver au printemps ! Hier je patageais dans la boue de la rue Montmartre, je m'épanouis aujourd'hui sous le tiède soleil des Spélugues. Merci, docteur, vous êtes un grand homme et je vous proclame *dignus intrare* à l'Académie (la joie me fait parler latin) ! Vous m'avez envoyé dans un pays splendide comme un décor d'opéra. Ici toutes les magnificences du ciel, de la mer et des montagnes ! Il y a de tout en cette heureuse région ! Sites escarpés et paysages verdoyants, l'azur ineffable de l'air et des flots et l'aridité désolée des monts, l'or du citron et de l'orange et de sombres précipices où s'engouffrent de bruyantes cascades. La pittoresque Suisse et l'Italie clémente se sont donné rendez-vous dans la Principauté de Monaco où les montagnes helvétiques baignent leur pied dans la mer de Gènes.

Depuis quelques heures, je respire ici l'air le plus pur, saturé de senteurs marines, aromatisé par les émanations d'une flore tropicale. La bonne humeur (*mens æqua*) me revient avec la santé ; je me sens tout rajeuni, comme si la jeunesse devait éternellement renaître là où les feuilles des arbres ne périssent jamais et renaissent toujours.

J'ai retrouvé ici le sens de la nature qu'on perd si vite dans votre Paris où les lustres remplacent le soleil, et les becs de gaz les étoiles ; ainsi, je ne regrette plus les mâles accents de Thérèse depuis que j'écoute les roulades des torrents sur les cailloux.

Oui, excellent docteur, vous serez content de votre malade, qui déjà se porte bien. Dans votre ordonnance ne m'avez-vous pas prescrit beaucoup d'exercice ? Si paresseux que je sois, le moyen de ne pas vous obéir ici ! Ces montagnes me tentent, cette mer m'attire ; je ferai certainement de nombreuses excursions et vous conterai tout cela ; mais d'abord que je vous dise mes premières impressions.

Quand on arrive, la nuit, à Monaco, en débarquant au port d'Hercule, on se trouverait dans une grande perplexité si les omnibus de la Société des Bains et les employés du port n'étaient là pour vous renseigner. Il y a deux villes ici, deux villes qui bientôt n'en feront plus qu'une seule, tant les constructions vont vite sur le chemin qui les unit. A ma gauche, l'ancien Monaco, posé fièrement sur son rocher, à pic sur la mer ; à ma droite, le nouveau Monaco, essaim de coquettes villas et de confortables hôtels groupés autour du Casino. Là haut, les traditions légendaires et les souvenirs historiques ! là-bas, les promesses de prospérité et de progrès ; d'un côté le passé, de l'autre l'avenir. Je vous décrirai tour à tour ces deux quartiers de la ville en commençant par l'ancien où abondent les richesses archéologiques et artistiques. Vous le savez, j'ai la religion du passé et l'amour de l'art ; j'aime les vieilles pierres autant que les vieux parchemins.

N'est-ce pas sur les vieilles pierres que sont inscrits les titres de noblesse des villes !

A propos, docteur, votre ordonnance me recommandait la diète non moins que l'exercice, mais je suis plus gourmand que je ne suis paresseux. D'ailleurs, impossible de vous obéir ; la cuisine de l'hôtel de Paris où je suis descendu exerce sur moi d'irrésistibles séductions ; comment se mettre à la diète en présence des mets succulents qu'on nous sert à profusion ? Allons, docteur, soyez charitable, je vous en conjure, rayez la diète de votre ordonnance. J'espère que vous exaucerez ce vœu d'un pauvre malade qui fait régulièrement ses vingt kilomètres par jour, mais en attendant et dans le doute, je ne m'abstiens pas.

Le concert de dimanche dernier comptera parmi les plus brillants de la saison et nous ne pouvons qu'applaudir à l'habileté avec laquelle M. Eusébe Lucas en avait composé le programme.

Avec son savoir faire ordinaire, M. Delpech a exécuté une fantaisie de Legendre sur *l'Elisir d'amore*. J'admire avec quel talent notre cornet-à-pistons lance les sons qui éclatent rapides et brillants comme des fusées.

Le thème immortel du *Carnaval de Venise* a fourni au violoncelliste Oudshoorn le motif d'une fantaisie burlesque très spirituellement conçue et exécutée. L'habileté de M. Oudshoorn tient du prestige ; on écoute cet artiste avec ravi sement et on l'applaudit à tout rompre. Mais le morceau capital de la soirée était une grande fantaisie sur *l'Africaine*, arrangée par M. Kœnnemann, chef d'orchestre de la maison de conversation de Bade.

C'est une chose plus difficile qu'on ne le croit généralement que l'orchestration d'une fantaisie sur les motifs d'un opéra célèbre ; c'est une œuvre aussi malaisée que l'arrangement d'un bouquet ; or un joli bouquet vaut un beau poème : demandez plutôt à Alphonse Karr qui se connaît aussi bien en poèmes qu'en bouquets. Parmi les fleurs d'un parterre, savoir choisir les plus belles et les plus parfumées, c'est déjà beaucoup ; mais encore faut-il combiner habilement ces couleurs et ces parfums de façon à charmer nos sens ; de même il ne suffit pas de distinguer dans cette forêt hérissée de doubles-croches qu'on appelle une partition les motifs les plus exquis ; il faut encore les grouper et les harmoniser avec art, en faire, pour ainsi parler, un bouquet de mélodies. Un pareil travail exige du discernement et du goût, mais M. Kœnnemann est depuis longtemps passé maître en cette science. D'ailleurs, il est lui-même un compositeur du plus grand mérite et nous avons entendu de lui des pages ravissantes.

Notre orchestre, lui aussi, a droit à une bonne part de félicitations ; nous n'en connaissons guère de mieux composés, et les œuvres qu'il exécute sont sûrement goûtées, même dans leurs moindres détails.

La soirée de jeudi avait aussi attiré un public d'élite dans les salons du Casino, et elle s'est terminée d'une façon aussi charmante qu'imprévue. L'orchestre ayant eu l'heureuse idée de jouer une valse des plus entraînantes, les valseurs se sont mis de la partie et la salle de concert s'est soudainement métamorphosée en salle de bal. Comme toutes les improvisations, ce finale dansé a obtenu un grand succès.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Par quoi pourrais-je commencer aujourd'hui cette causerie, sinon par une mention de ces beaux *jardins de Monaco* qui ont défrayé, la semaine dernière, une des soirées littéraires de Valentino ? Jardins merveilleux, jardins édeniques et vraiment paradisiaques, du moins je me le figure, car hélas ! je ne les vis jamais qu'en rêve ; mais j'aime à croire que mon rêve cette fois était venu par la porte d'ivoire, où passent les songes vrais, si l'on en croit le poète. Eh ! comment l'idée charmante que je m'en suis faite pourrait-elle être un mensonge ? Tout n'est-il pas divin, prestigieux, unique enfin, sous ces latitudes privilégiées où vous avez le bonheur de vivre, chers lecteurs ?

Voilà donc qui est enter du : il n'y a pas besoin d'avoir vu les jardins de Monaco pour les déclarer bien supérieurs tout à la fois aux antiques jardins suspendus de Sémiramis, à ces grandioses jardins de Florence et même aux jardins vantés de Sorrente et de Pausilippe où les fruits des citronniers brillent comme des sequins d'or.

Cependant je m'abstiendrai de tout commentaire sur la description qu'en a faite M. Emmanuel Gonzalès, le président actuel de la société des gens de lettres. Puisque le *Journal de Monaco* doit reproduire cette causerie je ne me permettrai pas de déflorer ce sujet en essayant de l'analyser et je me hâte de vous rendre compte de la seconde partie de cette charmante soirée qui a obtenu un si grand succès.

MM. Frédéric Thomas et Méry étaient les deux hommes d'esprit chargés de succéder à M. E. Gonzalès. Ils avaient à traiter sous la forme du dialogue et d'une pantomime vive et animée cette grande question éternellement pendante : à savoir si Annibal avait eu raison ou tort, après la bataille de Cannes, de ne pas marcher sur Rome et de s'endormir dans les délices de Capoue ?...

M. F. Thomas, qui est un avocat distingué et un juriste éminent, a donné tort au héros carthaginois : mais Méry, qui est un véritable épicurien et un gourmet de délices de toute sorte, lui donnait raison avec la même énergie. Le plus embarrassant pour l'auditoire, c'est que des deux côtés, c'était la même affluence de preuves péremptoires et d'arguments irrésistibles : le public se trouvait placé comme l'âne de Buridan, entre ses deux fanéuses bottes de foin, — je veux dire entre deux gerbes également appétissantes d'éloquence, d'érudition et d'esprit. Il s'en est tiré fort admirablement, en dévorant l'une et l'autre, c'est-à-dire en prodiguant tous ses applaudissements aux deux orateurs.

Mais quittons la salle Valentino, remontons la rue de la Paix et mêlons-nous à cette foule bariolée qui encombre les boulevards. Depuis deux ou trois jours, les petites baraques en planches qui nous annoncent le retour de la St-Sylvestre et la venue du nouvel an, surgissent comme par enchantement des deux côtés de la chaussée.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales... — de sapin et de calicot de couleur, car hélas ! ces tentes volantes du commerce improvisé, ces pauvres petites boutiques du bon Dieu n'ont rien de commun avec « le luxe effréné des femmes. » Mais quoi ! elles sont si gaies et si avenantes, avec leurs petits drapeaux flottants et leurs lanternes multicolores ; elles coquetent avec le passant d'une façon si enjouée et c'est par l'entremise de si frais minois, la plupart du

temps, qu'on fait halte bon gré mal gré devant ces enfilades d'étalages variés, que tout passant se transforme en acheteur.

N'est-ce pas dans ce petit monde du commerce en plein vent et à la grâce de Dieu que l'on trouverait, en cherchant bien, les derniers échantillons de ce type trop tôt disparu — la grisette chère à nos pères?

Où l'on n'aurait, par exemple, aucune chance de faire pareille trouvaille, c'est au milieu de cet antique Pandémonium qu'on appelle le bal de l'Opéra. Non, certes, si la vertu était bannie du reste de la terre, ce n'est pas rue Lepeletier, dans les nuits de chorégraphie carnavalesque, qu'on serait assuré de la rencontrer. Il est bien avéré aujourd'hui que les neuf dixièmes de la triste population qui se débauche et se désosse sous l'impulsion de l'archet de Strauss, se composent à-peu-près exclusivement de gens, hommes ou femmes, dont le nom, dans toutes les langues, est logé au lazaret du dictionnaire. Placez-vous devant la lucarne d'une loge et regardez dans ce kaléidoscope de la fantaisie, ces corymbantes de la folie — chicards avinés, bébés crapuleux, cacques de Ménilmontant, titis du ruisseau,

Criant à pleins poumons : « Ohé, c'te tête, ohé ! »
Pierrettes et pierrots, débardeurs, débardeuses,
Aux gestes provoquants, aux poses hasardeuses,
Dans l'espoir d'un souper que le hasard paiera...

masques et dominos,

repliant le matin,
Chauves-souris d'amour, leurs ailes de satin,

et dites-moi, si ce que le peuple français, peuple spirituel, appelle s'amuser n'offre pas un spectacle repoussant.

Il est bien entendu qu'on doit faire une réserve expresse pour le Foyer et que les lignes précédentes ne s'appliquent qu'à la salle proprement dite. Toutefois, même au Foyer, pour dix hommes comme il faut, on ne trouverait pas une honnête femme. En dépit d'Henriette Maréchal et de MM. de Goncourt, les femmes du vrai monde ne se risquent plus guère dans cet Enfer abrégé du vice ; aussi qu'une grande dame, une dame de haut parage se glisse furtivement au bras de son époux parmi cette cohue déréglée ; en dépit des mystères du domino et de la discrétion du masque, le parfum de sa qualité et de son rang la trahira infailliblement ! C'est justement ce qui est arrivé au dernier bal. On dit que... Mais si la chronique est indiscreète par nature, elle ne l'est pas toujours et quand même ; le bavardage expansif de certains jours est la meilleure garantie du silence des lendemains. Aussi n'en dirons-nous pas davantage cette fois. Il y a deux choses entr'autres inviolables sur cette terre : la royauté est la première ; la seconde, un loup de veours ou de satin.

EMILE MONTADY.

VARIETES

LA DAME DE COEUR.

Nous ne pouvons pas publier, avant la semaine prochaine, le programme de la séance que doit donner Alfred de Caston dans les salons du Casino ; mais voici, en attendant, une petite histoire dont le célèbre prestidigitateur a été le héros :

Tout le monde connaît aujourd'hui le talent de M. de Caston et tous ceux qui ont assisté à ses soirées n'hésitent pas à le mettre au-dessus de Bosco et de Robert Houdin ; cela se conçoit : les nouveaux venus héritent de la science des anciens et inventent eux-

mêmes. Ceux-ci sont pour ainsi dire les classiques de la prestidigitation et leurs élèves qui ne sauraient que les imiter servilement ne seraient pas dignes de nos bravos. Alfred de Caston a voulu créer après les maîtres et, se dégageant des entraves de la tradition, il a inventé des milliers de tours qui ont fait à son nom une réputation méritée de talent original ; mais revenons à l'histoire promise.

Il n'y a pas plus de six mois, les hasards du voyage ou la fantaisie du voyageur forcèrent M. de Caston de s'arrêter quelque temps dans une petite ville de Belgique. Là, le prestidigitateur se lia avec quelques jeunes gens et, aimable comme un homme qui a beaucoup vu et vécu dans tous les mondes, il fit le charme de leur société. Spirituel comme le rire, il égayait toutes les conversations de ses lazzis, quand il ne songeait pas à amuser son entourage par des tours pleins d'à-propos et d'imprévu.

Un dimanche, de Caston entre dans le principal café de la ville, en compagnie d'un jeune gandin de la plus belle eau ; les gandins Belges ne le cèdent en rien aux gandins de Paris ; mais celui-ci surpasse tous ses confrères du boulevard par la raideur du col cassé et les prétentions à l'esprit, du reste parlant à merveille le langage pittoresque des demoiselles Benoiton ; de plus c'est un parfait Lovelace (c'est lui qui le dit) et il emploie pour jouer son rôle de jeune premier, toutes les armes que peut lui fournir l'arsenal de son parfumeur.

Ce jour là, Lovelace (laissons-lui ce nom puisqu'il se l'est donné) avait versé sur son front l'huile lustrale, répandu dans son mouchoir les parfums des îles ; il embaumait ou plutôt il était embaumé..... comme une momie.

De Caston résolut de s'amuser de ce fat.

— Gageons, lui dit-il, que je devine votre secrète pensée.

— Soit ! un londrés ; mais je vais vous gagner, savez-vous ! répond le Belge.

— Eh bien ! vous songez à votre nouvelle bonne fortune, et vous allez bientôt me fausser compagnie, pour courir au rendez-vous.

— Oh ! vous me flattez, sais-tu !

— Et pour vous convaincre que j'ai deviné, je vais vous faire les cartes ; choisissez dans ce jeu.

Lovelace prend une carte.

— La dame de cœur ! s'écria-t-il, bah ! c'est par hasard.

— Gardez cette carte et choisissez encore.

— Volontiers, tiens ! encore la dame de cœur !

— Diable, c'est plus qu'une simple bonne fortune ; choisissez encore.

— Voyons... Et de trois ! s'écria Lovelace, en prenant une nouvelle dame de cœur.

— Diavolo ! fit de Caston, vous dépeupleriez le sérail. Et, prenant le jeu de cartes, il montra à Lovelace que ce jeu était bien réellement privé de dame de cœur, puis les mêlant encore :

— Allons, continua-t-il, puisque vous êtes en veine, profitez-en.

— La dame de cœur ! c'est très-original, savez-vous !

— Garçon ! un autre jeu ! s'écria de Caston ; quand vous aurez épuisé le premier, dit-il à Lovelace, vous entamerez le second.

Le gandin impatient ne voulut pas attendre si longtemps ; il mêla les deux jeux et en retira une à une soixante-quatre dames de cœur.

— Demonio ! fit de Caston, si la divination par les cartes n'est pas une science vaine, je vous souhaite un peu plus que les forces d'Hercule. A propos, n'oubliez pas de prendre notre café.

Le garçon sert.

— Prenez garde, vous me versez de la crème, dit de Caston.

— Tiens, je me suis trompé de cafetière.

Le garçon court au laboratoire, revient et verse de nouveau.

— Mais, c'est encore du lait !

— Impossible !

Et le garçon, soulevant le couvercle de sa cafetière, promène ses regards ébahis du contenu de celle-ci qui est noir, au contenu de la demi-tasse de de Caston, qui est laitieux.

— Vous y mettez de la mauvaise volonté, dit de Caston en jetant son lait ; versez-moi du café noir.

Le garçon de nouveau penche sa cafetière et, tremblant, verse... du lait. Pour le coup, il n'y tient plus et se réfugie dans le laboratoire en croyant avoir affaire au diable en personne.

Et le gandin me direz-vous ?

Il se brûlait les doigts à retirer de son café une petite dame de cœur qui prenait un bain de pieds ; mais, l'opération terminée, il se brûlait encore les doigts pour extraire une nouvelle dame de cœur qui succédait à la première.

— Ah ! dit un esprit fort de la société, M. de Caston, ce n'est pas vous qui croiriez aux miracles !

— Pourquoi non, puisque j'en fais.

— Eh bien, si vous voulez me convertir, voici une orange, je la tiens dans mes mains, escamotez-la.

— Ce n'est que cela, dit de Caston, ouvrez votre main.

L'incrédule obéit et vit dans ses mains une prosaïque pomme de terre.

— Vous n'aviez que du dessert, dit le prestidigitateur, je vous fournis le légume, allons dîner.

Le tour et le mot firent tellement rire Lovelace, qu'il étternua violemment une paire de dames de cœur et, comme il cherchait son mouchoir dans sa poche, il en retira encore la carte fantastique.

Partout, au café, à l'hôtel, dans son verre, sous sa serviette, dans le gigot ou dans le pain, Lovelace découvrait quelque nouvelle dame de cœur, mais la nuit ce fut pis encore et le malheureux gandin eût un affreux cauchemar.

En se couchant, Lovelace prit un livre et essaya de lire, mais l'image de la dame de cœur était toujours présente à son esprit, il éteignit sa bougie et n'en vit que mieux la dame de cœur collée au plafond de sa chambre.

Il se tourna et se retourna sous ses couvertures, s'efforçant, mais en vain, de chasser cette étrange et tenace hallucination ; la dame de cœur était toujours devant ses yeux ouverts ou fermés. Il s'endormit enfin mais il ne rêva que dames cœur ; elles dansaient autour de son lit avec des ricanements de sorcières ; au milieu d'elles, rouge comme la queue de Satan, de Caston conduisait le sabbat.

Pendant huit jours, cette apparition fût le ver rongeur de Lovelace et il dut se décider à faire un voyage pour distraire sa pensée de son éternelle dame de cœur.

Quand de Caston me conta cette histoire, je lui dis, m'apitoyant sur le sort du gandin :

— Mais vous pouviez lui faire perdre l'esprit.

— Oh ! m'a-t-il répondu, ce garçon là n'avait rien à perdre, savez-vous !

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

AVIS.

MM. les Actionnaires de la Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Étrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale le 30 janvier 1866, à 3 heures de l'après-midi, au siège de la Société.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 décembre 1865.

GÈNES.	b. v. <i>Oncelle</i> , italien, c. Castellano	m. d.
NICE.	b. <i>Mont de piété</i> , français, c. Ballestra,	id.
TOULON.	b. <i>la Colombe</i> , italien, c. Baggio,	id.
VINTIMILLE.	b. <i>la Roja</i> , id, c. Rossi,	id.
FINALE.	b. <i>l'Eau sainte</i> , id, c. Valgelato,	charbon

NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, en lest
 ID. goëlette *Conception*, italien, c. Castagno, m. d.
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, m. d.
 ID. id. id. id. id.
 ID. b. *Gaulois*, id. c. Chave, id.
 CETTE. b. *Elvire*, id. c. Palmaro, vin
 NICE. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, m. d.
 CETTE. b. *Caroline*, id. c. Vincent, vin
 ID. b. *Belle brise*, id. c. Verando, id.
 NICE. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, m. d.
 ID. b. *Pauline*, id. c. Giacopello, id.
 ID. b. *Empire*, id. c. Pegazzano, id.
 STE-MAXIME. b. *Joseph Marie*, id. c. Palmaro, vin
 NICE. b. *Ste-Anne*, id. c. Petrizino, m. d.
 ID. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, id.
 ID. b. *Baptistine*, id. c. Talon, id.

† Départs du 23 au 29 décembre 1865.

MARSEILLE. b. v. *Onille*, italien, c. Castellano, m. d.
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, en lest
 MENTON. b. *Mont de piété*, id. c. Ballestra, m. d.
 SANREMO. b. *la Colombe*, italien, c. Raggio, id.
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, en lest
 VINTIMILLE. b. *la Raja*, italien, c. Rossi, m. d.
 MENTON. b. *Eau Sainte*, id. c. Valgelato, charbon
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, en lest
 ID. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, id.
 ID. goëlette *Conception*, italien, c. Castagno, m. d.
 ID. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, en lest
 ID. b. *Gaulois*, id. c. Chave, m. d.
 ID. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, en lest

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
24 Xbre	6	12	13	beau.	nul.
25	10	12	13	id.	id.
26	10	13	14	id.	id.
27	9	11	13	id.	id.
28	9	11	14	id.	id.
29	9	11	12	id.	id.
30	10	11	11	pluie	id.

LEÇONS de peinture, de dessin et les éléments de la perspective à des prix modérés. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'imprimeur.

Casino de Monaco.

Dimanche 31 Décembre 1865

CONCERT

à 2 h. de l'après-midi & à 8 h. du soir

Sous la Direction de M. EUSÈBE LUCAS

PROGRAMME DU SOIR.

SOLISTES :

MM. DELPECH, Cornet-à-pistons,
 OUDSHOORN, Violoncelliste.

Schiller-Marsch

MEYERBEER.

Ouverture d'*Oberon*

C. M. de WEBER

Elisen-Tanze, valse

GUNG'L.

Variations sur *Norma*, exécutées par M. Delpech

ARBAN.

Grande fantaisie sur l'*AFRICAIN* de Meyerbeer

KOENNEMANN.

ORDRE DES MOTIFS :

Chœur des sacrificateurs. — Air de Nélusko. — Duo de Sélita et de Vasco. — Chœur des Indiens. — Cavatine de Nélusko. — Ballade. — Chœur des Evêques. — Septuor final. — Scène du Mancenillier (Prélude des violons). — grande marche et danse indiennes.

O cara memoria, mélodie de Carafa variations exécutées par M. Oudshoorn

SERVAIS.
 KÉLER-BÉLA.

Sterne, galop

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue des Spélugues, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

HOTEL DE RUSSIE, place du Palais. Table d'hôte et pension.

HOTEL BELLEVUE, rue des Briques, Salons et chambres meublés à louer au jour, à la semaine et au mois.

VOITURES pour la promenade et voyages. S'adresser à Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11.

AUX MOULINS: Appartements meublés à louer, villa Bellando, Exposition au midi.

A VENDRE une belle maison avec terrasses et jardin. — Lots de terrains pour villas. S'adresser à M. Leydet, Notaire, rue des Briques, ou à l'imprimerie du Journal, rue de Lorraine, 13.

VOITURES pour la promenade. — S'adresser à Henri Crovetto, près le Casino.

Service entre Nice & Monaco par le bateau à vapeur

LE PRÉFÉRÉ

Départs de Nice : { 1^{er} départ à 11 h. du matin.
 2^{me} — à 4 h. 30 du soir.

Départs de Monaco : { 1^{er} départ à midi 30.
 2^{me} — à 10 h. 30 —

Prix de la traversée (embarquement et débarquement compris): 1 fr. 50. Les billets de passage sont délivrés au bureau de l'agence, sur le port. Des omnibus spéciaux partant du boulevard du Pont-Neuf, à côté du Café de l'Univers sont affectés à desservir chaque départ et arrivée.

OMNIBUS ENTRE NICE ET MONACO.

Départ tous les jours. { De Nice, à 10 h. du m.
 De Monaco, à 8 h. du m.

Bureaux: à Nice, boulev. du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

OMNIBUS ENTRE MONACO ET MENTON

Deux Départs par jour:

de Monaco à 8 h. du matin et à 3 h. 30 du soir.
 de Menton à 11 — et à 5 h. du soir.

Prix des places: 2 fr. — Bureau à Menton aux Messageries Impériales.

Chemins de fer de Paris Lyon et à la Méditerranée. SERVICE DE NICE A MARSEILLE ET VICE-VERSA.

Départs de Nice : Arrivées à Marseille :
 6 h. 35 matin. à 2 h. 53 soir.
 10 h. 30 » 6 h. 32 »
 2 h. 20 soir (direct.) 8 h. 59 »

Départs de Marseille : Arrivées à Nice :
 7 h. 40 matin. 3 h. soir.
 1 h. soir (direct.) 7 h. 10 soir.

AVIS. A. DALBERA, à Monaco, se charge de l'achat et de la vente des Fonds publics Français, Italiens. Obligations Mexicaines 1^{re} et 2^e série, Obligations de la Ville de Paris et de toute valeur cotée à la Bourse. PAIEMENT DES COUPONS.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1865-66.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE, à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT DHERCOURT.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord; sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet; aucune épidémie n'y a jamais pénétré.

Le CASINO, qui s'élève aux Spélugues, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION et de BAL. — CABINET DE LECTURE. CONCERT l'après-midi et le soir. ORCHESTRE d'élite.

Le TRENTE-ET-QUARANTE se joue avec le DEMI-REFAIT, et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT et CAFÉ. CABINETS PARTICULIERS. — Cuisine Française.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES, et des VILLAS, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le nouveau et superbe BATEAU A VAPEUR, le CHARLES III, récemment construit dans les chantiers de M. ARMAN à Bordeaux, fera cette année le service des voyageurs entre NICE et MONACO, plusieurs fois par jour et en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures; de Lyon en seize heures; de MARSEILLE en six heures.